

CHLORE LENT 250

Traitement régulier.

Elimine les bactéries, virus et champignons dans l'eau.

Applications

Chloration continue : élimine bactéries, virus, champignons et algues des eaux de piscines et de pédiluves.

Atouts

- Galets de 250g, qui se dissolvent lentement, sans résidu.
- Teneur moyenne en chlore disponible proche de 89%.
- Forte stabilisation contre l'action ravageuse des rayons UV de la lumière solaire.
- Convient à tout équipement de filtration.
- Efficace dans toutes les eaux, y compris très dures.
- Conservation prolongée sous réserve d'entreposage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.

- L'acide trichloroisocyanurique (principe actif du produit commercialisé) est autorisé pour la désinfection des eaux de piscines collectives par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 3 de l'arrêté du 18 janvier 2002 (J.O. du 23 janvier 2002).
- L'utilisation de **CHLORE LENT 250** en piscine collective est autorisée par le Ministère de la Santé, agrément n° 1294 en date du 18 août 2003.

Consignes d'utilisation/Dangers

- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- Nocif en cas d'ingestion.

- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.



NE PAS UTILISER EN COMBINAISON AVEC D'AUTRES PRODUITS, DES GAZ DANGEREUX (CHLORE) PEUVENT SE LIBERER.

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales et/ou la fiche de données de sécurité.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

CHLORE LENT 250

- Tenir à l'écart des matières combustibles.
- En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
- Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Composition

Contient du SYMCLOSENE (Acide Trichloroisocyanurique).

Mode d'emploi

EN PISCINE FAMILIALE

Un galet **CHLORE LENT 250** par tranche de 25m³ d'eau, tous les 7 à 10 jours, dans le skimmer ou le doseur flottant.

Conserver un taux de chlore égal à 2mg/L en permanence (pastilles DPD n°1).

Contrôler assidûment le pH qui doit être entre 7,0 et 7,4. Vérifier la teneur en stabilisant, qui doit être inférieure à 75 mg/L.

EN PISCINE COLLECTIVE

La Station de Dosage a une capacité de chloration d'1 à 2 semaines.

La consommation journalière voisine de 0,4 kg par tranche de 100 m³ augmente selon la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation (toboggan, contre-courant, etc...).

Conserver un taux de chlore égal à 2mg/L en permanence (pastilles DPD n°1).

Contrôler assidûment le pH qui doit être entre 7,0 et 7,4. Vérifier la teneur en stabilisant, qui doit être inférieure à 75 mg/L.

Le traitement mixte associant dans l'eau de la piscine une injection simultanée ou alternée de **PCH** et de

CHLORE ORGANIQUE (acide trichloroisocyanurique) est un excellent moyen de limiter le taux de stabilisant.

En cas d'eau verte ou trouble, utiliser **CHLORE RAPIDE V60, CHLORE CHOC 20g**.

NOTA : La non-classification de ce produit comme comburant s'appuie sur le résultat de tests réglementaires réalisés par l'INERIS.



NE PAS MELANGER LES PRODUITS ENTRE EUX A L'ETAT SOLIDE ET NE PAS DILUER DANS UN MÊME RECIPIENT.

Classification

Classe 5.1
Etiquette 5.1
Groupe d'emballage II
UN 2468

Pictogrammes :



Xn Nocif N Dangereux
pour
l'environnement